

me curé, la paroisse de la Pointe-Claire, près de Montréal. En 1816, il fut chargé de la grande paroisse de Kamouraska. Dès cette époque, les négociations étaient entamées pour obtenir des missionnaires à la Rivière-Rouge.

Fondation de la mission—Voyage et réception des missionnaires

Sollicité par lord Selkirk et par les habitants de la Rivière-Rouge, encouragé par le gouverneur général du Canada, et pressé par son zèle personnel, Mgr Plessis avait, dès 1816, envoyé M. Tableau, curé de Boucherville, dans le Nord-Ouest, pour se renseigner sur la possibilité et les moyens d'y établir une mission permanente. Mais la guerre que se faisaient alors les Compagnies rivales du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson empêcha ce prêtre d'aller jusqu'à la Rivière-Rouge; il ne put se renseigner qu'à moitié et, dans un rapport de mars 1818, il fit entrevoir une foule d'obstacles à la réalisation du projet de l'évêque. Mieux valait, disait-il, visiter chaque année les postes fréquentés par les voyageurs canadiens et attendre que la paix fût complètement rétablie dans la région avant d'y établir des missionnaires à poste fixe.

Mgr Plessis ne fut pas de cet avis. Le succès d'une souscription ouverte pour fonder une mission catholique dans ces lointains pays, l'empressement que montraient les plus hauts personnages du Canada pour favoriser ce dessein et les sollicitations des habitants du Nord-Ouest, lui semblèrent autant de manifestations de la volonté divine. Sans plus tarder, il fit appel au dévouement de M. Tabeau. Celui-ci avant décliné l'honorable mais lourde charge qu'on voulait lui confier, l'évêque de Québec s'adressa au curé de Kamouraska. L'abbé Provencher, avec un courage et une abnégation admirables, se mit à la disposition de son supérieur ecclésiastique. On lui donna, comme compagnon, un jeune vicaire de Québec, M. Dumoulin, né à Sainte-Anne de Bellevue, en 1793, et ordonné prêtre en 1817.

Tandis que Mgr Plessis recommandait aux prières et à la générosité de ses diocésains l'oeuvre entreprise, lord Selkirk manifestait sa bienveillance en donnant un terrain de vingt-cinq acres pour la construction d'une église sur la rive droite de la rivière Rouge et un lot de cinq milles de profondeur sur quatre milles de largeur pour l'entretien des missionnaires. Le point de départ de cette dernière dotation était l'entrée de la petite rivière la Seine dans la rivière Rouge.

L'évêque de Québec remit à M. Provencher des lettres de vicaire général et lui accorda tous les pouvoirs spirituels dont il aurait besoin. Il y joignit une instruction sur la conduite à tenir dans l'exercice du ministère apostolique et dans les rapports avec les habitants et les autorités civiles.

Les missionnaires devaient maintenir un parfait équilibre entre les prétentions réciproques des deux Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, et se souvenir qu'ils étaient exclusivement envoyés pour le bien